

ENSEIGNANTE OU ENSEIGNANT

SOINS INFIRMIERS

BANQUE DE CANDIDATURES

Corps d'emploi : Enseignant

Département : Soins infirmiers

Qualifications requises

- Baccalauréat en sciences infirmières ou baccalauréat en sciences de la santé ou équivalent, une combinaison de formation et d'expérience pourrait être considérée.
- Certificat en enseignement collégial souhaitable
(Les équivalences de formations acquises à l'extérieur du Québec ou du Canada sont considérées)

Exigence particulière : être membre en règle de l'O.I.I.Q.

Qualifications particulières

- Maîtriser la langue française.
- Maîtriser sa spécialité professionnelle.
- Assurer un travail de qualité qui s'exprime dans : la planification, la réalisation, le support et l'organisation du travail, le rôle-conseil et l'évaluation.
- Travailler en équipe dans un esprit de complémentarité.
- Afficher des comportements éthiques envers les personnes, les biens et l'institution.
- Témoigner d'originalité dans ses réalisations et démontrer son désir d'innover dans un Cégep 100 % différent.
- Faire preuve d'autonomie ainsi que de flexibilité et d'adaptation.

Rémunération

Salaire : Selon la convention collective des enseignant-e-s FNEEQ

Renseignements additionnels

Les personnes intéressées doivent faire part de leur intention et fournir leur curriculum vitae à jour, ainsi que les raisons qui les motivent à poser leur candidature à l'adresse suivante : cv@cegepth.qc.ca dans les délais prescrits. **Seules les personnes dont la candidature sera retenue seront contactées.**

Note importante :

Le Cégep de Thetford applique à un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les minorités visibles et les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Toutes les personnes qui posent leur candidature doivent répondre au questionnaire d'identification disponible à l'adresse suivante : <http://www.cegepth.qc.ca/le-cegep/notre-college/offres-emploi>.

Date limite de remise des candidatures : vendredi 1^{er} mai 2015 à 16 h.